**CAN AD A**

**PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE DRUMMOND**

**No : 405-**

# C O U R S U P É R I E U R E

(Chambre civile)

Partie demanderesse

c.

Partie défenderesse

# AVIS DE PRÉSENTATION CIVILE

1. **PRÉSENTATION DE LA DEMANDE**

**PRENEZ AVIS** que la demande , séquence au plumitif , sera présentée en division de pratique de la Chambre civile de la Cour supérieure, le 20 , à 9 heures au palais de justice de Drummondville situé au 1680, boulevard Saint-Joseph à Drummondville, ou aussitôt que le conseil pourra être entendu.

# COMMENT PARTICIPER À L’APPEL DU RÔLE DE PRATIQUE

**PRENEZ AVIS** que l’appel du rôle de pratique se fera la veille le 20 ,  
à 14 heures du palais de justice de Drummondville situé au 1680, boulevard Saint-Joseph à Drummondville.

1. **en personne** en salle 1.18;

# par téléphone :

Canada (Numéro gratuit) : (833) 450-1741 ID de conférence : 718 563 838#

Canada, Québec (Numéro payant) : +1 581-319-2194 ID de conférence : 718 563 838#

# DÉFAUT DE PARTICIPER À L’APPEL DU RÔLE DE PRATIQUE

**PRENEZ AVIS** qu’à défaut par vous de participer à l’appel du rôle, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous, sans autre avis ni délai.

# OBLIGATIONS

* 1. La collaboration

**PRENEZ AVIS** que vous avez l’obligation de coopérer avec l’autre partie, notamment en vous informant mutuellement, en tout temps, des faits et des éléments susceptibles de favoriser un débat loyal et en vous assurant de préserver les éléments de preuve pertinents (*Code de procédure civile*, art. 20).

* 1. Mode de prévention et de règlement des différends

**PRENEZ AVIS** que vous devez, avant de vous adresser au Tribunal, considérer le recours aux modes privés de prévention et de règlement de votre différend qui sont, entre autres, la négociation, la médiation ou l'arbitrage, pour lesquels les parties font appel à l'assistance d'un tiers (*Code de procédure civile*, art. 2).

# VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.

Drummondville, ce 20 .

Me

Avocats de la partie Courriel :

Tél. :